



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010704

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/12/2024 15H46 C:025094 I:21058
V/REF : 978435
V/Email reçu le Mardi 31/12/2024 a 15H46

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 01541
IMMEUBLE : BEAURIVAGE I -1541
29/41/55, AVENUE JEAN MONNET
73 ALLEE DE LA SCIERIE
01480 JASSANS RIOTTIER

Vaulx en Velin, le 22 Janvier 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N°57 SCIERIE-LOGEMENT DE MME GARMOUZ-3EME ETAGE-TEL:*06 61514051*

MOTIF : INTERVENIR EN FIN D'APRES-MIDI POUR REGLAGE DE LA PORTE PALIERE-
REPLACER LES PIECES DEFECTUEUSES SI NECESSAIRE

Donneur d'ordre : M. F. VERGNEAUX

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 31/12/2024 A 18H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME GARMOUZ AU 3EME ETAGE
DEPOSE DE LA SERRURE DE PORTE PALIERE
GRAISSAGE ET REMISE EN ETAT
CONTROLE FONCTIONNEMENT - OK
REAJUSTAGE DU MECANISME

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 02/01/25 a 07H39 M. F. VERGNEAUX

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA SERRURE VETUSTE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00004-Interv.Urgence ouverture porte	2	101,13	101,13
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,57	50,57



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010704

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	151,70
T.V.A. a 10,00%	15,17
TOTAL T.T.C.En EURO	166,87

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 978435 du 31/12/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061
Téléphone : 04.78.79.36.36
Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

MME GARMOUZ Violaine
57 ALLEE DE LA SCIERIE
01480 JASSANS RIOTTIER

Référence de la Demande

N°: 797 415 du 28/12/2024
THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1
01-EE-2212-ENT-61563100
Marché : M - 231009002-1

Téléphone : 06.61.51.40.51
01541-00001-00002-00031 H / Type 4 / 03 Etage : 03
Date entrée: 16/07/2018

Délai

Date limite exécution : 15/01/2025

Observations

Merci de prendre RDv avec la locataire

au 06 61 51 40 51

**Comme convenu par téléphone merci d'intervenir en fin
d'après-midi**

Merci de remplacer les pièces défectueuses si nécessaire

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra
s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	70,79	70,79	7,08	77,87
MS00053 Réglage de porte palière compris réglage des paumellesajustage de la crémona, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions La locataire ne peut plus fermer sont logement à clés, impossible de soulever la poignée, merci de remplacer les pièce défectueuse si nécessaire	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
Total H.T.					121,36
Total TVA					12,14
Total TTC					133,50

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



Bon de Commande

N° : 978435 du 31/12/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par VERGNEAUX Florian le 31/12/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **57 ALLEE DE LA SCIERIE 01480 JASSANS RIOTTIER**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **31/12/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 978435